

Nom de l'élève:

RÉSUMÉ DES CHOIX À FAIRE POUR LA FORMATION GÉNÉRALE EN 2^E SECONDAIRE

Choix d'anglais	Choix d'anglais : <input type="checkbox"/> Anglais régulier <input type="checkbox"/> Anglais enrichi
Choix d'art	Choix artistique obligatoire (1 à 3) : <input type="checkbox"/> Arts plastiques <input type="checkbox"/> Guitare <input type="checkbox"/> Piano

RÉSUMÉ DES CHOIX À FAIRE POUR LES PROGRAMMES PARTICULIERS EN 2^E SECONDAIRE

Pour ces programmes, l'élève doit au préalable avoir été sélectionné. Des frais supplémentaires seront chargés.

Programme	Programme Football	Programme Intégra-TIC	Programme d'éducation intermédiaire (PEI)
Choix de cours complémentaires selon le programme	Cours d'anglais enrichi obligatoire Choix artistique obligatoire (1 à 3) : <input type="checkbox"/> Arts plastiques <input type="checkbox"/> Guitare <input type="checkbox"/> Piano	Cours d'anglais enrichi obligatoire Choix artistique obligatoire (1 à 3) : <input type="checkbox"/> Arts plastiques <input type="checkbox"/> Guitare <input type="checkbox"/> Piano	Cours d'anglais enrichi obligatoire Choix artistique obligatoire (1 à 3) : <input type="checkbox"/> Arts plastiques <input type="checkbox"/> Guitare <input type="checkbox"/> Piano

Si tu désires nous adresser une demande particulière en lien avec un changement de programme d'anglais ou une demande pour joindre ou quitter un programme particulier (PEI, Intégra-TIC ou Football), ton répondant doit remplir le formulaire [Demandes particulières](#) disponible sur le site internet de l'école. Les demandes seront analysées par la direction qui avisera l'élève, en temps et lieu, de sa décision.

RÈGLES DE PASSAGE VERS LA 2^{ÈME} SECONDAIRE

Voici les règles auxquelles les élèves de la 1^{re} secondaire doivent répondre pour être promus en 2^e secondaire :

1. L'élève qui est en réussite du français, des mathématiques et de l'anglais **et** qui a accumulé 24 unités est promu en 2^e
2. L'élève qui a **un** échec dans une matière de base (français, mathématique ou anglais) **DEVRA S'INSCRIRE À UN COURS D'ÉTÉ** (fin juin) dans cette matière.
3. L'élève qui a **deux** ou **trois** échecs dans les matières de base (français, mathématique, anglais) reprendra la 1^{re}
4. Toute situation particulière peut faire l'objet d'une étude de dossier pilotée par un directeur adjoint et impliquant des professionnels, en plus de l'élève et de ses parents.